



Decide with Confidence

Nouveau système dynamique de scores pour les entreprises basées au Canada

incluant

le nouveau Score de Défaillance Financière D&B

le nouveau Score de Crédit Commercial D&B

Date de parution : avril 2010

Foire aux questions

Définitions des scores

Définitions des catégories de risque

Mesures recommandées



Foire aux questions

QUESTIONS		RÉPONSES
1	Pourquoi avons-nous lancé un nouveau système de scores pour les entreprises basées au Canada?	D&B s'est engagée à livrer à ses clients le niveau le plus élevé de données prévisionnelles. Le rendement des modèles statistiques se détériore naturellement au fil du temps et par conséquent, des modifications sont nécessaires et attendues. Alors que nous connaissons actuellement des changements économiques significatifs, il est particulièrement important de surveiller de très près le rendement de nos indicateurs prévisionnels et de les mettre à jour en conséquence.
2	Quels types d'améliorations avons-nous apportées?	Nous lançons de nouveaux modèles de scores pour le Score de Défaillance Financière et le Score de Crédit Commercial. Les nouveaux scores offrent une qualité et une segmentation de l'information accrues. Quatre principales améliorations ont été apportées : <ul style="list-style-type: none">(1) amélioration générale du rendement du modèle afin de prévoir les retards (SCC) et la défaillance (SDF)(2) lancement de nouvelles sources de données prévisionnelles : données d'évaluation et données macroéconomiques de la dette publique (modèle du SDF seulement)(3) redéfinition de la catégorie de risque 1 à 5 afin de la rendre plus intuitive pour les utilisateurs de scores(4) passage des calculs hebdomadaires aux calculs quotidiens
3	Quelles améliorations du rendement ces nouveaux scores livrent-ils?	Les validations menées à partir d'un échantillon représentatif démontrent que les nouveaux scores captent de 15 % à 18 % plus d'entreprises à risque dans les 20 % des pires scores du portefeuille. Les améliorations apportées varieront selon les caractéristiques de votre portefeuille de clients et où vous établissez les seuils de scores.
4	À quel moment les nouveaux scores seront-ils offerts ?	Le nouveau système de scores sera implanté au cours du week-end du 23 au 25 avril 2010. À compter du lundi 26 avril, tous les scores D&B pour les entreprises canadiennes seront calculés à l'aide du nouveau système de scores.



QUESTIONS		RÉPONSES
5	À quels changements peut-on s'attendre du nouveau système de scores?	Le nouveau système de scores touchera le score, le percentile et la catégorie de risque. Le degré de changement résultant du nouveau modèle de scores variera selon le profil des clients dans votre portefeuille. Dans certains cas, les scores individuels peuvent changer radicalement – particulièrement dans le segment des grandes entreprises, en raison de l'introduction de l'évaluation de la dette publique et de l'accent accru placé sur la lenteur des paiements, sur les actes officiels et sur les données financières avec montants élevés dans votre fiche de scores des grandes entreprises. Si votre portefeuille comporte une concentration élevée de grandes entreprises, vous verrez davantage un déplacement considérable vers des scores à risque plus élevé.
6	Quel est le nouveau point de référence pour la défaillance financière et les retards importants?	Le point de référence ou taux de défaillance moyen , basé sur l'information dans la base de données de D&B, est 0,69 %. Le point de référence ou taux de défaillance important moyen est 13 %.
7	Le SDF et le SCC de mon entreprise changeront-ils?	Fort probablement. À l'instar de l'information accrue sur les autres entreprises, fournie à votre entreprise grâce au nouveau système amélioré de scores, les clients de D&B pourront connaître un changement quant à leur propre score, leur propre percentile ou leur propre catégorie de risque.
8	Comment puis-je accéder aux nouveaux scores?	Le SDF, le SCC et les catégories de risque canadiens actuels seront remplacés par les scores calculés par le nouveau système, pour tous les produits et les toutes les plateformes. Les scores canadiens actuels ne seront plus offerts pour les produits ou plateformes après la date de lancement des nouveaux scores.
9	Y a-t-il une majoration pour les nouveaux prix?	Non. Il n'y aura aucune modification du prix pour les nouveaux scores. Les nouveaux scores refléteront l'engagement continu de D&B envers l'innovation afin de fournir aux clients de l'information commerciale de qualité.



Définitions des scores

10	Que permet de prévoir le Score de Défaillance Financière (SDF) ?	<p>Le SDF est un score basé sur des éléments statistiques et s'appuie sur une combinaison de données démographiques commerciales, d'habitudes de paiements, de données d'actes officiels et d'états financiers. Il permet de prévoir la probabilité qu'une entreprise connaisse l'une des conditions suivantes ou plus au cours des 12 mois à venir, d'après l'information dans la base de données de D&B et notre solide et dynamique outil de scores :</p> <ul style="list-style-type: none">○ demande de protection auprès des tribunaux contre les créanciers;○ cessation des activités commerciales sans rembourser tous les créanciers en entier;○ retrait volontaire des activités commerciales, laissant des obligations impayées;○ mise sous séquestre ou réorganisation, ou arrangement au profit des créanciers au cours des 12 mois suivants.
11	Quelles sont les règles de disponibilité pour le Score de Défaillance Financière (SDF)?	<p>Les Scores de Défaillance Financière sont disponibles pour près de 1,1 million d'entreprises canadiennes (sur un total de 1,3 million contenues dans la base de données canadiennes). Les scores <u>ne sont pas</u> calculés pour les entreprises qui entrent dans les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ les scores seront automatiquement extraits des emplacements de sièges sociaux pour les emplacements de succursales ayant un siège social au Canada.▪ le Score de Défaillance Financière ne sera pas disponible (blanc) pour :<ul style="list-style-type: none">○ les entreprises qui ne sont plus en affaires;○ les enregistrements de succursales dont le siège social est situé dans un autre pays;○ les entreprises qui ont un historique d'entreprise ou de direction;○ les entreprises dans les secteurs d'industrie qui ne se prêtent pas aux scores par ce type de modèle : CIS 90-98, CIS 99 et CIS manquants ou non disponibles;○ les sociétés d'État;○ les entreprises qui ne sont pas classées « valide » (pas de mise à jour au cours des 24 derniers mois selon la date du rapport).



Définitions des scores

12	Que permet de prévoir le Score de Crédit Commercial (SCC) ?	Le SCC est un score basé sur des éléments statistiques et s'appuie sur une combinaison de données démographiques commerciales, d'habitudes de paiements, de données d'actes officiels et d'états financiers. Il permet de prévoir la probabilité qu'une entreprise paie ses factures en accusant un retard important (90 jours et + au-delà de l'échéance), ou demande la protection auprès des tribunaux contre les créanciers ou cesse ses activités commerciales sans rembourser ses créanciers en entier au cours des 12 mois suivants.
13	Quelles sont les règles de disponibilité pour le Score de Crédit Commercial (SCC)?	Les Scores de Crédit Commercial sont disponibles pour près de 1,1 million d'entreprises canadiennes (sur un total de 1,3 million contenues dans la base de données canadiennes). Les scores <u>ne sont pas</u> calculés pour les entreprises qui entrent dans les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none">○ les scores seront automatiquement extraits des emplacements de sièges sociaux pour les emplacements de succursales ayant un siège social au Canada.○ le SCC ne sera pas disponible (blanc) pour :<ul style="list-style-type: none">▪ les entreprises qui ne sont plus en affaires;▪ les enregistrements de succursales dont le siège social est situé dans un autre pays;▪ les entreprises qui ont un historique d'entreprise ou de direction;▪ les entreprises dans les secteurs d'industrie qui ne se prêtent pas aux scores par ce type de modèle : CIS 90-98, CIS 99 et CIS manquants ou non disponibles;▪ les entreprises qui ne sont pas classées « valide » (pas de mise à jour au cours des 24 derniers mois selon la date du rapport.)



Définitions des nouvelles catégories de risque

	QUESTIONS	RÉPONSES																											
14	Comment définit-on les nouvelles catégories de risque?	<p>Les catégories de risque (1 à 5) continueront d’être attribuées selon l’échelle de percentile, toutefois le mappage entre la catégorie de risque et le percentile sont modifiés comme illustré ci-dessous.</p> <table border="1" style="margin: 10px auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #000080; color: white;">Catégorie de risque SDF</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Échelle de percentile antérieure selon la catégorie de</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Nouvelle échelle de percentile selon la catégorie de risque</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">21-100</td> <td style="text-align: center;">95-100</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">11-20</td> <td style="text-align: center;">69-94</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="margin: 10px auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #000080; color: white;">Catégorie de risque SCC</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Échelle de percentile antérieure selon la catégorie de</th> <th style="background-color: #000080; color: white;">Nouvelle échelle de percentile selon la catégorie de risque</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">91-100</td> <td style="text-align: center;">85-100</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">71-90</td> <td style="text-align: center;">34-84</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">31-70</td> <td style="text-align: center;">20-33</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">11-30</td> <td style="text-align: center;">7-19</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1-10</td> <td style="text-align: center;">1-6</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie de risque SDF	Échelle de percentile antérieure selon la catégorie de	Nouvelle échelle de percentile selon la catégorie de risque	1	21-100	95-100	2	11-20	69-94	Catégorie de risque SCC	Échelle de percentile antérieure selon la catégorie de	Nouvelle échelle de percentile selon la catégorie de risque	1	91-100	85-100	2	71-90	34-84	3	31-70	20-33	4	11-30	7-19	5	1-10	1-6
Catégorie de risque SDF	Échelle de percentile antérieure selon la catégorie de	Nouvelle échelle de percentile selon la catégorie de risque																											
1	21-100	95-100																											
2	11-20	69-94																											
Catégorie de risque SCC	Échelle de percentile antérieure selon la catégorie de	Nouvelle échelle de percentile selon la catégorie de risque																											
1	91-100	85-100																											
2	71-90	34-84																											
3	31-70	20-33																											
4	11-30	7-19																											
5	1-10	1-6																											
15	Qu’indique la catégorie de risque de 1 à 5?	<p>La catégorie de risque regroupe les entreprises en cinq segments, selon le score et le percentile. Une catégorie de risque de 1 est attribuée aux entreprises qui présentent la possibilité la plus faible de défaillance ou de retard important, et la catégorie de risque de 5 est attribuée aux entreprises qui présentent la possibilité la plus élevée de défaillance ou de retard important.</p> <p>La catégorie de risque est la plus appropriée pour la segmentation de haut niveau, tandis que le score et le percentile sont plus appropriés pour l’établissement de politiques de gestion du risque et de seuils de scores.</p>																											



Définitions des nouvelles catégories de risque

16	Qu'indique le percentile de 1 à 100?	Le percentile de 1 (le risque le plus élevé) à 100 (le risque le plus faible) indique où se situe une entreprise parmi toutes les entreprises ayant reçu un score dans la base de données américaine de D&B. Un percentile de 80 par exemple, signifie qu'une entreprise a un meilleur score que 79 pour cent des autres entreprises.
17	Pourquoi D&B a-t-elle redéfini les catégories de risque?	<p>Dans l'économie actuelle, nos scores de retard et de défaillance jouent un rôle davantage important dans les politiques de risque des clients. Bien que les catégories de risque aient été conçues initialement comme outil de segmentation de haut niveau, les catégories de risque de 1 à 5 sont désormais une forme plus utilisée de score, particulièrement par les clients de DNBI.</p> <p>La mise à jour des catégories de risque s'inscrit dans le cadre de l'engagement continu de D&B envers l'innovation, s'assurant ainsi que ses solutions de scores de risque prévisionnels sont bien ancrés dans des modèles exacts, robustes et pertinents, afin d'identifier la santé financière des entreprises. Dans la catégorie de risque SDF antérieure, on trouvait un nombre considérablement plus élevé d'entreprises appartenant à la catégorie de risque 1. Même un faible taux de défaillance collectif (près de la moitié de la moyenne nationale) entraînait un nombre significatif de défaillance dans la catégorie de risque 1.</p> <p>Comme de plus en plus de clients comptent dorénavant sur les catégories de risque afin d'établir des seuils de scores et des politiques d'exception, il était devenu nécessaire de redéfinir les catégories de risque afin de rendre l'échelle de 1 à 5 plus intuitive et décisionnelle. Les définitions des nouvelles catégories de risque créent davantage de similitude à l'intérieur des catégories et plus de séparation entre les catégories; les rendant ainsi plus décisionnelles pour les clients qui établissent des seuils de scores. Elles permettent également de « normaliser » la distribution; les entreprises à risque moyen entrant dans la catégorie de risque 3, soit le milieu de l'échelle de 1 à 5.</p>
18	À quels changements dois-je m'attendre suite à la redéfinition de la catégorie de risque?	<p>Comme d'habitude, la catégorie s'appuie sur une échelle de 1 à 5 et est la plus appropriée pour la segmentation de haut niveau; toutefois seulement 6 % des entreprises se trouveront maintenant dans la catégorie de risque 1 du SDF. Par conséquent, les entreprises ayant un percentile SDF de 21 à 94 (attribué antérieurement à la catégorie de risque 1 du SDF) font maintenant partie des catégories de risque 2 à 4.</p> <p>La nouvelle catégorie de risque 1 du SDF est désormais un segment de risque très faible attribué uniquement aux entreprises de l'échelle de percentile 95 à 100.</p>
19	Qu'indique le percentile 1 001 à	Un SDF de 1 001 est attribué aux entreprises qui présentent la possibilité la plus élevée de défaillance et un score de 1 890 représente la possibilité la plus faible de défaillance.

Information D&B confidentielle et en propriété exclusive. Cette information est destinée à la circulation interne des clients de D&B seulement, conformément à leur entente-cadre D&B, et aux associés de D&B, et ne peut être distribuée. © Dun & Bradstreet 2010.



	1 890 du SDF?	<p>Ces échelles de scores sont habituellement utilisées par les clients familiers avec les échelles de scores de type fiche de scores.</p> <p>Le score; la mesure de risque la plus détaillée, permet aux clients d'utiliser des seuils plus granulaires afin d'alimenter leurs processus décisionnel et de surveillance automatisés.</p> <p>Le score offre une relation directe avec le niveau de risque. Une baisse de 40 points du score contribue à doubler les probabilités de défaillance ou de retard important. Une baisse de 120 points par exemple (de 1 410 à 1 290), multiplie les probabilités de défaillance par 8 fois environ.</p>
20	Qu'indique le percentile SCC de 101 à 690?	<p>Un SCC de 101 est attribué aux entreprises qui présentent la possibilité la plus élevée de retard important et le score de 690 est attribué aux entreprises qui présentent la possibilité la plus faible de retard important. Ces échelles de scores sont habituellement utilisées par les clients familiers avec les échelles de scores de type fiche de scores.</p>
21	Quels sont les facteurs utilisés afin de déterminer les scores?	<p>Les modèles mettent en évidence les données de paiements détaillées comme le pourcentage des expériences crédits rapportées et les montants en dollars dans chaque catégorie de classement chronologique (prompt, en retard 1-30, en retard 31-60, en retard 61-90, en retard 91 et +, mis en recouvrement ou radié), ainsi que les tendances des paiements. Le modèle permet également de mesurer les données démographiques, les actes officiels et les données financières telles que l'âge de l'entreprise, la structure juridique, les poursuites/privileges/jugements, les coefficients de capital, de liquidité et de rentabilité.</p>



Mesures recommandées

	QUESTIONS	RÉPONSES
22	Quelle mesure dois-je prendre comme résultat de la définition de la nouvelle catégorie de risque?	<p>Si vous utilisez actuellement le percentile (1-100) ou le score (SDF 1001-1890 et le SCC 101-690), aucune mesure n'est requise.</p> <p>Si vous utilisez actuellement la catégorie de risque dans le cadre de vos politiques de gestion du risque, vous devrez d'abord identifier chaque façon dont elle est utilisée, y compris la présélection de marketing, l'approbation de nouvelles demandes, l'établissement de limites ou de conditions de crédit, la mise sur pied de provisions pour créances douteuses, la surveillance du portefeuille ou la création d'une liste de surveillance, etc. Pour chaque utilisation, vous pouvez ajuster le seuil de la catégorie de risque ou maximiser les échelles de percentile afin de vous assurer que vos politiques du risque continuent de répondre à vos objectifs.</p> <p>Même si l'utilisation des catégories de risque varie d'un client à l'autre et est unique selon leurs politiques du risque, leurs processus et leurs objectifs d'affaires, nous avons fourni des exemples de deux scénarios fréquents et ajustements possibles. Ce ne sont que des exemples et ne représentent pas des lignes directrices ou des règles de D&B :</p> <p>Exemple n° 1 : si votre politique actuelle pour les nouveaux comptes vise à approuver les candidats dont la catégorie de risque de SDF est 1 (80 % au dossier de D&B), vous pourriez (1) ajuster votre seuil de catégorie de risque afin d'approuver les demandes de nouveaux candidats dont la catégorie de risque SDF est 1-3 (67 % au dossier de D&B) et revoir les entreprises appartenant à la catégorie de risque 4 (32 % au dossier de D&B), ou (2) maintenir votre taux d'approbation actuel en approuvant les demandes de nouveaux candidats ayant un percentile SDF de 21-100.</p> <p>Exemple n° 2 : si votre politique actuelle pour la gestion de votre portefeuille prévoit de placer toutes les entreprises des catégories de risque SDF de 3-5 (antérieurement les pires 10 %) sur une liste de surveillance, vous pouvez simplement signaler les entreprises dans le percentile SDF 1-10 afin de maintenir environ le même volume d'enregistrements sur votre liste de surveillance.</p> <p>D&B s'est engagée à assurer une transition en douceur vers les définitions des nouvelles catégories de risque. Veuillez communiquer avec votre responsable des relations d'affaires ou votre spécialiste de la gestion du risque D&B afin d'obtenir des recommandations quant à l'ajustement de vos politiques qui comptent les catégories de risque SDF.</p>

Information D&B confidentielle et en propriété exclusive. Cette information est destinée à la circulation interne des clients de D&B seulement, conformément à leur entente-cadre D&B, et aux associés de D&B, et ne peut être distribuée. © Dun & Bradstreet 2010.



23	Est-ce que je recevrai un nouveau tableau de performance projetée (PPT) pour les nouveaux SCC et SDF?	Oui. Les nouveaux tableaux sommaire et détaillé de performance projetée pour le SCC et le SDF sont maintenant disponibles et inclus dans le document « Renseignements » que votre responsable des relations d'affaires ou votre spécialiste de la gestion du risque D&B peut vous fournir.
Mesures recommandées		
	QUESTIONS	RÉPONSES
24	Quelle(s) mesure(s) devrai-je prendre après avoir reçu le nouveau tableau de performance projetée?	<p>Puisque les probabilités projetées de performance et de mauvaises créances pour les catégories de risque, les percentiles et les score diffèrent des nouveaux scores, nous recommandons que les utilisateurs de scores réévaluent leurs politiques de risque et leurs seuils de score et se préparent à les mettre à jour afin de refléter ces changements.</p> <p>Remarque importante : les probabilités projetées de mauvaises créances dans les tableaux de performance projetée s'appuient sur un échantillon représentatif d'entreprises contenues dans le dossier de D&B. Les distributions réelles dans les portefeuilles individuels des clients peuvent varier. Les utilisateurs de scores sont invités à surveiller leurs résultats réels et à préciser leurs seuils en conséquence.</p> <p>D&B s'est engagée à assurer une transition en douceur vers les définitions des nouvelles catégories de risque. Veuillez communiquer avec votre responsable des relations d'affaires ou votre spécialiste de la gestion du risque D&B afin d'obtenir des recommandations quant aux pratiques d'excellence ou aux ajustements de vos seuils de scores.</p>
25	Qu'arrivera-t-il aux alertes lorsque les nouveaux scores seront implantés en avril 2010?	<p>Alertes DNBi : toutes les alertes de scores, par message électronique et par l'onglet de nouvelles et d'alertes en ligne, seront supprimées. Cependant, les nouveaux scores, percentiles et catégories de risque seront reflétés dans le tableau de bord, à l'onglet « Entreprises » et dans les rapports en ligne.</p> <p>Toutes les autres alertes : toutes les alertes de scores non expédiées par DNBi seront traitées par le processus régulier; aucune modification ne sera apportée.</p>